



La Newsletter – août septembre 2020

Viviane ARTIGALAS



Sénatrice des Hautes-Pyrénées

Permanence Parlementaire

Résidence La Lorraine
20 rue Brauhauban
65000 TARBES

Tél : 05 62 54 17 56

Adresse électronique
permanence.artigalas@gmail.com

Logement

La Commission des Affaires économiques, dont je suis membre, vient de demander au gouvernement, via un communiqué de presse, de revenir sur son projet de prélèvement sur les fonds d'Action Logement. Cette perspective affaiblirait notre principal bailleur social et ses actions, en pleine crise du logement et de déficit de constructions neuves.

Depuis mon arrivée au Sénat, je suis particulièrement les questions liées à la politique du logement, aux côtés notamment de ma collègue Annie GUILLEMOT, dont l'immense travail et son engagement en la matière sont d'ailleurs reconnu au sein de notre groupe parlementaire comme au niveau de la Haute Assemblée.



COMMISSION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Communiqué de presse

CP-AFFECO_2020_0172

Paris, le 10 septembre 2020

PRÉLÈVEMENT SUR LES FONDS D'ACTION LOGEMENT : LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES DU SÉNAT ESTIME QUE LE GOUVERNEMENT METTRAIT EN DANGER LE FINANCEMENT DU LOGEMENT SOCIAL AU MOMENT MÊME OÙ LA RELANCE EXIGE UN SOUTIEN MASSIF À LA CONSTRUCTION

Pour Sophie Primas, présidente de la commission des affaires économiques, « il est totalement anormal que l'on apprenne par des fuites dans la presse non seulement la volonté du Gouvernement de prélever 1 à 1,5 milliard d'euros dans les fonds d'Action Logement, mais aussi qu'une importante réforme est en cours pouvant conduire à la disparition du 1 % logement, donc d'un des principaux outils pour le logement des salariés dans notre pays ».

Dominique Estrosi Sassone, coauteur avec Annie Guillemot d'un rapport de la commission des affaires économiques sur le plan de relance intitulé « Tirer les leçons de la crise, construire pour demain », souligne quant à elle que « cette nouvelle ponction décrédibiliserait en partie le plan de relance du Gouvernement. Si, d'un côté, 500 millions d'euros ont été annoncés pour les HLM, de l'autre, le Gouvernement s'apprête à prendre deux ou trois fois cette somme au financeur paritaire du secteur, Action Logement, sachant que 500 millions d'euros ont déjà été prélevés l'an passé. Au total, on peut se demander combien de financements nouveaux figureront effectivement dans le plan de relance. »

Pour sa part, Annie Guillemot s'inquiète de la capacité d'Action Logement à poursuivre, au même niveau, ses engagements au service de la rénovation urbaine, « alors que la crise sanitaire a été un nouveau révélateur des difficultés sociales et économiques des quartiers ».

Marie-Noëlle Lienemann, sénatrice de la commission et présidente du conseil fédéral de la Fédération nationale des sociétés coopératives d'HLM, y voit un nouveau coup porté au logement social : « Depuis 2017, le Gouvernement a réalisé près de 7 milliards d'euros d'économies sur le logement social. Alors même que la crise du logement s'aggrave en raison du déficit de construction neuve, la mise en danger d'Action Logement et de sa gestion par les partenaires sociaux est très préoccupante ».

De son côté, Valérie Létard, viceprésidente du Sénat et rapporteure du projet de loi réformant Action Logement, dénonce le nonrespect par le Gouvernement de la loi ELAN, votée par le Parlement fin 2018, et qui prévoyait une réforme de la gouvernance d'Action Logement pour rendre le groupe plus opérationnel et assurer une meilleure représentation des élus et du monde HLM. À ce titre, elle déplore « la prise en otage » du groupe par le Gouvernement qui empêche depuis plusieurs mois la désignation d'un nouveau directeur général interdisant de fait la mise en œuvre de toute initiative nouvelle.

La commission demande donc à ce que le Gouvernement revienne sur ce projet de prélèvement et mène à bien une réforme qui devra accroître les capacités de financement pour les collectivités locales de projets de construction et de rénovation de logements dont la France a besoin.

La commission des affaires économiques est présidée par Mme Sophie Primas (Les Républicains – Yvelines).

Mme Dominique Estrosi Sassone est sénatrice Les Républicains - Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Mme Annie Guillemot est sénatrice Socialiste et républicain - Auvergne-Rhône-Alpes.

Mme Marie-Noëlle Lienemann est sénatrice Communiste républicain citoyen et écologiste - Ile-de-France.

Mme Valérie Létard est sénatrice Union Centriste - Hauts-de-France

CONTACT PRESSE : PHILIPPE PÉJO – presse@senat.fr – 01 42 34 35 98

Visite Ministérielle

Depuis le début de la crise sanitaire, principalement au titre de copilote de la cellule « tourisme » de la Commission des Affaires économiques ou de façon conjointe, je suis intervenue à de nombreuses reprises auprès des différents Ministres, de la Région ou des services de l'Etat pour alerter sur la situation particulière de Lourdes et proposer des réponses concrètes.

C'est donc tout naturellement que j'ai accompagné, avec les autres élus du département, Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances, Alain Griset, ministre délégué, chargé des Petites et Moyennes Entreprises et Jean-Baptiste Lemoyne, Secrétaire d'Etat chargé du tourisme, des français de l'étranger et de la francophonie, pour rencontrer les acteurs économiques de Lourdes durement frappés par cette crise.



J'ai ainsi pu rappeler à cette occasion, notre série de propositions sur le tourisme, complémentaires aux mesures annoncées et dont certaines rejoignent directement les demandes des acteurs locaux Lourdais. Ce rapport est toujours en ligne sur le site du Sénat et vous pouvez le consulter sur : http://www.senat.fr/fileadmin/Fichiers/Images/commission/affaires_eco/Covid-19/2020-06 - Relance Tourisme Synthese.pdf

Malgré le plan de soutien et son élargissement à un certain nombre de secteurs de la cité mariale, les professionnels lourdais attendent désormais de nouvelles annonces car ils craignent que les conséquences économiques de cette crise sanitaire se fassent encore ressentir toute l'année 2021. Seule une action conjointe et transpartisane peut permettre les ajustements des différentes aides gouvernementales, nécessaires à une sortie de crise efficace.



Saisonniers

Avec mes collègues Jeanine DUBIE et Maryse CARRERE, à la suite de notre rencontre avec le collectif des saisonniers de Lourdes et de la vallée, nous avons adressé un courrier à Monsieur le Préfet des Hautes Pyrénées pour l'alerter sur leur situation préoccupante et demander l'organisation d'une table ronde avec les élus du territoire, les acteurs institutionnels dont les différents syndicats et les services de l'Etat.

Dans nos vallées, de nombreux saisonniers se retrouvent exclus des différents dispositifs mis en place, privés d'emplois ou obligés de puiser dans leurs droits au chômage sans visibilité et souvent dans une situation d'extrême précarité. Il est urgent que cette problématique puisse être traitée rapidement.

Lycée Martin Malvy - Cazères

J'ai eu le plaisir de participer à l'inauguration du nouveau lycée « Martin Malvy » à Cazères (Haute Garonne), en présence notamment de notre ancien Président de Région et de Carole Delga, Présidente actuelle, de Michel Oliva, Maire de Cazères, de nombreux Conseillers Régionaux ou élus, anciens et nouveaux, et de Mostafa Fourar, Recteur de l'Académie de Toulouse.

Comment ne pas saluer ici le parcours de celui qui a laissé son nom à cette superbe réalisation. Ministre, Secrétaire d'Etat, Député, Président de la Région Midi Pyrénées, Conseiller Général, Maire de Figeac de 1977 à 2001, et aujourd'hui encore président du comité de bassin Adour-Garonne. Durant toute cette immense carrière, il n'aura cessé de porter ces valeurs républicaines qui nous rassemblent. Baptiser ce nouvel établissement à son nom est réellement un symbole qui honore aussi son engagement pour la jeunesse.

Une réalisation qui illustre parfaitement l'action dynamique de la Région et de sa Présidente, Carole Delga, pour tous ses habitants et notamment les plus jeunes. Ce Lycée à énergie positive, entièrement autonome, permet désormais de répondre aux besoins en formation entre Muret et Saint-Gaudens et facilitera chaque année les déplacements de centaines de lycéens.

En cette période j'en profite aussi pour encourager élèves et personnels pour leurs rentrées respectives, partout sur notre territoire, et remercier les acteurs de la Région, du Département, des intercommunalités et des communes. En particulier pour leur implication afin d'accueillir élèves et parents dans de bonnes conditions, et ce, malgré les difficultés actuelles.



Médecine au Travail

A l'invitation de M. André Rival, Président, et Mme Karine FLAHAUT, Directrice de l'Association de Santé et de Médecine au Travail des Hautes Pyrénées, j'ai visité les locaux de cette association qui intervient, aux côtés des employeurs, au service de la prévention en milieu professionnel, en particulier pour éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail.

Cette rencontre a été l'occasion d'échanger sur leurs conditions de travail dans notre département et sur l'évolution de leur profession, en particulier la perspective d'une réforme « santé au travail » dès l'an prochain et de ses conséquences sur leurs missions.



ADAC 65

L'Agence Départementale d'Accompagnement des Collectivités des Hautes-Pyrénées (ADAC65) a tenu son assemblée générale à BARBAZAN DEBAT.



Cette structure, créée à l'initiative du Conseil Départemental, au service des élus des communes et intercommunalités adhérentes, offre un conseil et une assistance technique, juridique et financière dans leur gestion quotidienne et leurs projets d'aménagement et d'équipement. Elle sait apporter des réponses concrètes aux préoccupations des élus locaux et est largement reconnue et appréciée sur l'ensemble du territoire.

Arrens Marsous

Inauguration de « La Turbine » à Arrens Marsous. Cet espace de coworking, dont l'idée a germé dès 2017 à l'issue d'une étude lancée par la communauté de communes, a d'abord permis de donner une seconde vie à des bureaux vacants et propriété de la commune, mais l'utilisation de cet espace permet surtout aux actifs de pouvoir concilier agréablement cadre de vie et de travail.

Véritable lieu d'échange, de partage ou de « résidence pro », ce tiers-lieu correspond à différents besoins professionnels et permet à ses utilisateurs, dans un espace regroupant huit postes de travail en open-space, plusieurs bureaux, une salle de réunion ou un coin repas décorés avec style par une entreprise locale, de poursuivre leur activité à distance en bénéficiant d'équipements performants.



Depuis le confinement le télétravail s'est imposé comme une alternative incontournable de plus en plus prisée et l'une des solutions pour la reconquête économique de nos territoires.

Pays des Nestes



Moment d'émotion à Arreau lors du renouvellement du PETER du Pays des Nestes, Henri FORGUES ayant en effet choisi de quitter la Présidence de cette instance et, par cette occasion, clôturer une vie politique intense. Comment ne pas saluer son implication et son engagement sans faille, au service de l'intérêt général et de nos concitoyens. Depuis les premiers « contrats de terroir » en 1997, il a participé, de près ou de loin, au développement de ce territoire, avant de succéder à Maurice LOUDET à la tête du « Pays des Nestes ». Disponible, profondément Républicain et privilégiant sans cesse le compromis, au-delà des clivages politiques, il a su insuffler, avec ses équipes, une dynamique pour faire de ce Pôle un réel territoire de projets et restera un appui certain pour la nouvelle Présidente : Maryse BEYRIE.

1^{er} RHP

Encore une fois la France, les Hautes-Pyrénées et le premier régiment de hussards parachutiste de Tarbes payent un lourd tribut pour la défense de nos valeurs fondamentales et dans la lutte contre les groupes armés au Sahel.

Le décès des deux militaires de la force Barkhane, tués en opération au Mali, vient prolonger la trop longue liste des hommes et des femmes morts pour la France. Mes pensées vont à leurs familles, leurs proches, leurs frères d'armes et l'ensemble des militaires actuellement engagés dans cette lutte contre le terrorisme.



Permanence Parlementaire
Résidence La Lorraine
20 rue Brauhauban
65000 TARBES

Tél : 05 62 54 17 56

Adresse électronique
permanence.artigalas@gmail.com

